



# Parcours Licence 2

Licence Sciences de la vie - Nouvelle formation



Composante  
UFR Sciences  
Vie Terre  
Environnement

## Présentation

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Sans précision supplémentaire, les CT correspondent à une évaluation écrite et/ou orale selon les années et les enseignants responsables des sujets.

Le CC n'est pas rattrapé en 2ème session et les notes de CC de la première session sont en conséquence reportées

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de  $CC \geq 12/20$  dans les matières, UE, semestres non validés est automatique. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes.

Pour les UE/matières dont l'évaluation est prévue en contrôle continu intégral (CCI) . Le CCI doit nécessairement inclure dans le calcul de la moyenne une seconde chance.

Le contrôle continu non intégral comporte une seconde session. Elle prend la forme d'une évaluation supplémentaire

organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale.

## Organisation

### Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont prévues en Contrôle Terminal (CT) et Contrôle Continu (CC) :

Sans précision supplémentaire, les CT correspondent à une évaluation écrite et/ou orale selon les années et les enseignants responsables des sujets. Le CC n'est pas rattrapé en 2ème session et les notes de CC de la première session sont en conséquence conservées.

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de  $CC \geq 12/20$  dans les matières, UE, semestres non validés est automatique. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. Au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes.



Pour les UE/matières dont les évaluations sont uniquement prévues en Contrôle Continu :

Le Contrôle Continu Intégral (CCI) comprend plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Le CCI inclut une évaluation supplémentaire et facultative de seconde chance dont la note se substitue à la note du CCI initial correspondant et est prise en compte dans la moyenne du CCI.

Le contrôle continu non intégral (CC) comprend également plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Après la tenue du jury, une session de rattrapage est proposée aux étudiant.e.s avec une moyenne inférieure à 10 au contrôle continu non intégral de l'UE ou matière prenant la forme d'une nouvelle évaluation pour laquelle la note obtenue se substitue à la moyenne des notes du contrôle continu initial concerné .

**ABSENCE AUX ENSEIGNEMENTS** : L'assiduité est obligatoire. Toute absence en cours, cours intégrés, TD, TP, séquence d'observation ou mise en situation professionnelle doit être signalée le plus rapidement possible et justifiée auprès de l'enseignant responsable et du secrétariat pédagogique dans un délai de deux jours ouvrables à compter de son retour.

**ABSENCE AUX EVALUATIONS** :

Les absences aux examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu : L'équipe pédagogique proposera une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée.
- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

**CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable ; c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

*Règles de compensation adoptées à l'UFR SVTE (sous réserve de validation en conseil d'Administration de l'uB) :*

**COMPENSATION** (sous réserve de validation en Conseil d'Administration de l'uB) : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE (Unités d'Enseignement) pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**COMPENSATION** des matières au sein d'une même UE

**COMPENSATION** des UE au sein d'un même semestre

**NON COMPENSATION** des semestres entre eux

<https://ufr-svte.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/SCOL-SVTE-2021-2022-Referentiel-des-Etudes.pdf>

## Infos pratiques



---

## Contacts

### Responsable de formation

Stéphane MANDARD

✉ [stephane.mandard@u-bourgogne.fr](mailto:stephane.mandard@u-bourgogne.fr)

### Responsable de formation

Patricia GERBEAU-PISSOT

✉ [Patricia.Gerbeau-Pissot@u-bourgogne.fr](mailto:Patricia.Gerbeau-Pissot@u-bourgogne.fr)

---

## Contact scolarité

Scolarité UFR SVTE LICENCE (RDC ailes centrale 6 bd Gabriel 21000 DIJON)

2ème année LICENCE : [✉ secretariat.l2svte@u-bourgogne.fr](mailto:secretariat.l2svte@u-bourgogne.fr)

---

## Campus

 Campus de Dijon



# Programme

## Licence 2 (Sciences Vie) - Rentrée 2025

### Semestre 3

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
<b>Modules OBLIGATOIRES</b>	Bloc						
S3 anglais 3 (ANG-103)	UE			12h			2 crédits
S3 réussite étudiant 3 (RE-103)	UE						1 crédits
S3 Biostatistiques 2 (STAT-102)-BIOSTAT2	UE		10h	6h	9h		3 crédits
<b>LISTE DES MODULES à choix : 8 à choisir parmi les modules (facultatifs) ci-dessous</b>	Portfolio						
<b>Module à choix en BIOLOGIE ANIMALE :</b>	Choix						
S3 Diversité du règne animal 2 (DRA-102)-DRA2	UE		12h	4h	9h		3 crédits
S3 Diversité du règne animal 3 (DRA-103)-DRA3	UE		12h	4h	9h		3 crédits
<b>Modules à choix en BIOCHIMIE et BIOLOGIE MOLECULAIRE :</b>	Choix						
S3 Chimie moléculaire-Bioénergétique (BBM-103)-COBI	UE		12h	13h			3 crédits
S3 Métabolisme cellulaire intégré et régulation (BBM-104)-MIRE	UE		13h	8h	4h		3 crédits
S3 Physique-Biophysique (Phy-102)-BioPhy2	UE		16h	9h			3 crédits
S3 BIOMAP Biochimie métabolique approfondie et pathologies associées (BBM-105)	UE		15h	10h			3 crédits
<b>Modules à choix en BIODIVERSITE ECOLOGIE EVOLUTION :</b>	Choix						
S3 ECO-MIC Ecologie microbienne- Cycles biogéochimiques (BEE-102)	UE		12h	6h	6h		3 crédits
S3 Comportement animal (BEE-105)	UE		8h	4h	9h		3 crédits
S3 Ecophysiologie (BEE-104)	UE		12h	5h	8h		3 crédits
S3 Evolution1 (BEE-103)	UE		11h	8h	6h		3 crédits
<b>Modules à choix en PHYSIOLOGIE ANIMALE et VEGETALE :</b>	Choix						
S3 Physiologie Cardiovasculaire et Respiratoire 1 (PA-103)	UE		10h	6h	9h		3 crédits
S3 Nutrition minérale et hydrique des plantes (BPV-102)	UE		10h	5h	10h		3 crédits
S3 Physiologie végétale-La photosynthèse à la base de la chaîne alimentaire (BPV-103)	UE		12h	6h	7h		3 crédits
S3 Régulation des grandes fonctions par les systèmes nerveux autonome et endocriniens (PA-104)	UE		10h	6h	16h		3 crédits
<b>Modules à choix en PHYSIQUE CHIMIE :</b>	Choix						
S3 Physique : Biofluides (BIF-101)	UE		8h	8h	9h		3 crédits
S3 Chimie générale prépa (PCB)-chimie générale (CGP-101)	UE			25h			3 crédits
S3 Chimie : Diagramme de Phases et cristallographie (DPC-101)	UE		11h	14h			3 crédits
S3 Chimie : Chimie organique prépa B (COP-101)	UE			17h	8h		3 crédits
<b>Modules à choix PIX, PREPRO, SCIENCES et SOCIETES</b>	Choix						
S3 Usages numériques-préparation PIX (PIX-101)	UE			25h			3 crédits



S3 Préprofessionnalisation Métiers de l'Education et de la formation (PP1-101)	UE	26h	18h			3 crédits
S3 Sciences et sociétés 2 (SES-102)	UE		25h			3 crédits
Module à choix en NEUROSCIENCES	Choix					
S3 Neurosciences1 (NEU-101)	UE	10h	6h	9h		3 crédits
Modules à choix en BIOLOGIE CELLULAIRE :	Choix					
S3 Biologie cellulaire 3-Flux d'information (BC-103)	UE	9h	9h	7h		3 crédits
S3 Microbiologie générale (MIC-101)	UE	15h	4h	6h		3 crédits
S3 Bases fondamentales de l'immunologie (IMM-101)	UE	15h	6h	4h		3 crédits
S3 Biologie du développement 1, Embryogenèse (DEV-101)	UE	12h	6h	7h		3 crédits
S3 Essentiels de Génétique 1 (GEN-101)	UE	9h	12h	4h		3 crédits

## Semestre 4

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
<b>Modules OBLIGATOIRES</b>	Bloc						
S4-anglais 4 (ANG-204)	UE						2 crédits
S4 Réussite étudiante 4 (RE-204)	UE			13h			1 crédits
<b>LISTE DES MODULES à choix : 9 à choisir parmi les modules (facultatif)</b>	Portfolio						
<b>Modules à choix en BIOCHIMIE et BIOLOGIE MOLECULAIRE:</b>	Choix						
S4 AEP Approches expérimentales d'analyse des protéines ((BBM-206)	UE		10h	10h	5h		3 crédits
S4 SFAN Structure et fonctionnement des acides nucléiques (BBM-207)	UE		12h	9h	4h		3 crédits
S4 TEBIO Techniques d'analyse en biochimie (BBM-208)	UE			10h	15h		3 crédits
S4 OSEAN Outils d'analyse de séquences nucléiques (BBM-209)	UE		6h	11h	8h		3 crédits
S4 COB Chimie : Chimie organique pour la biologie (CHM-203)	UE		11h	14h			3 crédits
<b>Modules à choix en BIOLOGIE CELLULAIRE :</b>	Choix						
S4 Génie génétique 2 (GEN-202)	UE		8h	8h	9h		3 crédits
S4 Biologie du développement 2 : Organogenèse (DEV-202)	UE		10h	6h	9h		3 crédits
S4 Immunité et Infection (IMM-202)	UE		15h	10h			3 crédits
S4 Biologie Cellulaire 4 : Cellules dans leur contexte social (BC-204)	UE		15h	4h	6h		3 crédits
S4 Microbiologie et biotechnologie (MIC-202)	UE		16h	6h	3h		3 crédits
<b>Modules à choix en BIODIVERSITE ECOLOGIE EVOLUTION</b>	Choix						
S4 Evolution 2 (BEE-209)	UE		11h	6h	8h		3 crédits
S4 Ecologie comportementale 1 (BEE-207)	UE		12h	4h	9h		3 crédits
S4 ECO1 Ecologie générale (BEE-208)	UE		10h	3h	12h		3 crédits
S4 Biostatistiques 3 (STAT-203)	UE		6h	9h	10h		3 crédits
<b>Modules à choix en PHYSIOLOGIE</b>	Choix						
S4 Physiologie rénale et équilibre hydrique (PA-206)	UE		15h	6h	4h		3 crédits
S4 Physiologie Cardiovasculaire et Respiratoire 2 (PA-207)	UE		10h	6h	9h		3 crédits
S4 Physiologie sensorielle (PA-208)	UE		10h	6h	9h		3 crédits
S4 Physiologie musculaire et motricité (PA-205)	UE		15h	4h	6h		3 crédits



S4 Stratégie d'adaptations des plantes aux stress (BPV-204)	UE	6h	7h	12h	3 crédits
Modules à choix en PHYSIQUE CHIMIE :	Choix				
S4 Biophysique : Mesures Physiques et Capteurs (MPC-201)	UE	6h	8h	11h	3 crédits
S4 Biophysique : Mesures physiques et Biomécanique (MPB-201)	UE	6h	19h		3 crédits
S4 Chimie : Chimie des solutions (CHS-101)	UE	10h		15h	3 crédits
S4 Chimie : Atomistique (ATO-201)	UE	19h	6h		3 crédits
S4 Chimie : Liaisons chimiques (LIC-201)	UE	15h	10h		3 crédits
S4 Physique : Thermodynamique (THD-201)	UE	10h	9h	6h	3 crédits
Module à choix en NEUROSCIENCES :	Choix				
S4 Neurosciences 2 (NEU-202)	UE	13h	6h	6h	3 crédits
Modules à choix BIOLOGIE VEGETALE et ANIMALE	Choix				
S4 DRV2 Biologie végétale : Diversité du Règne Végétal 2 (DRV-202)	UE		15,45h	9,15h	3 crédits
S4 DRA4 Diversité du règne animal 4 : classification phylogénétique des animaux (DRA-204)	UE		25h		3 crédits
Modules à choix ETHIQUE SOCIETE ENJEUX et SCIENCES	Choix				
S4 Sciences et Sociétés 3 (SES-203)	UE	25h			3 crédits
Module à choix STAGE	Choix				
S4 stage (STAG-201)	UE		25h		3 crédits